

**COMITE DIRECTEUR CREPS DE MONTPELLIER**

**SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021**

**9H30 – 17H00**

**Présents :**

**Membres du Comité Directeur :**

**DUPRAT Chantal, Elisabeth LAGIER, Bénédicte ROZE, TRAUCHESSEC Cathy  
Alexandre BONACORSI, Marc CONGRAS, Marc DELAY, José DE OLIVEIRA, Daniel DUBEC, Thierry  
DUPRAT, André OLIVE, Pierre OLIVE**

**ADT de la LAO**

**Marisa DE ANICETO**

**Directeur de Ligue : Eric ALBERT**

**Assistent :** Christophe LAGIER, Monique OLIVE

**Excusés :** Patricia ALT, Martine CABANIOLS, Janine COURTADE, Denise LATERRASSE, Dominique TALLET, Sandrine VALETTE

Yves BELLANGER, Jean-Frédéric BESSON, Alain CABANIOLS, Christophe CHEVAL, Didier DONNETTE, Sébastien GAMEL, Yves GOUYEN, Christine LAGONELLE, Gérard LATERRASSE, Brice MAUREL, Luc VIUDES, Jocelyn PIAT, Maurice GAMEL, Patrick SARRAT, Gérard BROUILLET

**Au niveau CDA :**

Gérard BROUILLET – Corinne BRU

**Pouvoirs reçus : 8**

Sandrine VALETTE à Chantal DUPRAT, Gérard LATERRASSE à Thierry DUPRAT, Denise LATERRASSE à Elisabeth LAGIER, Yves BELLANGER à Marc DELAY, Sébastien GAMEL à Alexandre BONACORSI, Patricia ALT à José DE OLIVEIRA, Janine COURTADE à Pierre OLIVE  
Dominique BIAU à MARC CONGRAS

**Vérifications des pouvoirs**

**QUORUM pour délibérations et votes : 12 voix sont nécessaires, soit 1/3 des membres du Comité Directeur.**

**EN PREAMBULE** du Comité Directeur :

**Félicitations à**

- **Alexandre BONACORSI** et **Sébastien GAMEL** qui ont été distingués par la fédération européenne en tant que « COACHES AWARDS »

(Extrait du bureau fédéral n°10 novembre 2021)

- **A l'équipe encadrante des MINIMES** pour les excellents résultats de nos MINIMES lors du TROPHEE DES LIGUES (cross + estival MINIMES) les Occitans finissent **3<sup>e</sup>** (derrière l'Île de France et la Ligue Sud)

**Début de Séance : 10h10**

- **QUORUM** : 12 présents + 8 pouvoirs = 20 voix. Les délibérations et votes peuvent avoir lieu en toute légalité

➤ **ORDRE DU JOUR :**

**1- APPROBATION DU PV du 11 septembre 2021**

Aucune modification n'est demandée. Le PV est adopté à l'unanimité des présents.

**2- SITUATION DES LICENCES**

- Le nombre de licenciés est à ce jour de 22 136.

ETAT DES LICENCES (PAR LIGUE)					Prévisionnel	
	22/11/2021	31/08/2022	31/11/2021	31/08/2022		
	A	B	C		C/B %	C/A %
1 52 PCA	14407	18106	18599	23 374	102,72%	129,10%
2 48 NOR	10727	13046	14070	17 112	107,85%	131,16%
3 47 I-F	35403	43030	46003	55 914	106,91%	129,94%
4 46 H-F	17922	21100	22766	26 803	107,90%	127,03%
5 42 BRE	13101	15651	16554	19 776	105,77%	126,36%
6 49 N-A	20158	23956	24901	29 593	103,94%	123,53%
7 40 ARA	23890	27792	29139	33 898	104,85%	121,97%
8 <b>50 OCC</b>	<b>18210</b>	<b>21564</b>	<b>22136</b>	26 213	<b>102,65%</b>	<b>121,56%</b>
9 45 G-E	17100	20261	20783	24 625	102,58%	121,54%
10 41 BFC	7750	9031	9414	10 970	104,24%	121,47%
11 43 CEN	9220	10652	10924	12 621	102,55%	118,48%
12 51 P-L	20610	22495	23584	25 741	104,84%	114,43%

Notre situation continue d'évoluer favorablement, au-dessus du taux de fin de saison de l'année dernière.

Cela pourrait donner à la fin de saison plus de 26 000 licenciés, si cela suit l'évolution actuelle (soient les taux d'avant COVID) mais il faut rester prudent sur ces extrapolations car les incidences du COVID sont loin d'être terminées.

- **L'analyse par département** montre une très grosse progression de l'Ariège, qui retrouve pratiquement le niveau de 2018/2019.

	2018	2019	2020	2021	2022
009 CD ATHLE ARIEGE	284	297	250	184	278
011 CD ATHLE AUDE	1 674	1 688	1 515	1 265	1 173
012 CD ATHLE AVEYRON	1 256	1 215	1 143	819	818
030 CD ATHLE GARD *	3 635	4 019	3 909	3 103	3 043
031 CD ATHLE HAUTE-GARONNE	5 561	5 360	5 360	5 052	5 416
032 CD ATHLE GERS	695	683	656	561	535
034 CD ATHLE HERAULT	4 323	4 212	4 258	3 952	4 048
046 CD ATHLE LOT	618	650	694	557	547
048 CD ATHLE LOZERE	529	543	563	457	557
065 CD ATHLE HAUTES PYRENEES	1 617	1 569	1 569	1 389	1 447
066 CD ATHLE PYRENEES ORIENTALES	1 308	1 522	1 499	1 170	1 171
081 CD ATHLE TARN	2 526	2 619	2 568	2 251	2 297
082 CD ATHLE TARN-ET-GARONNE	995	931	932	804	731
	25 021	25 308	24 916	21 564	22 061

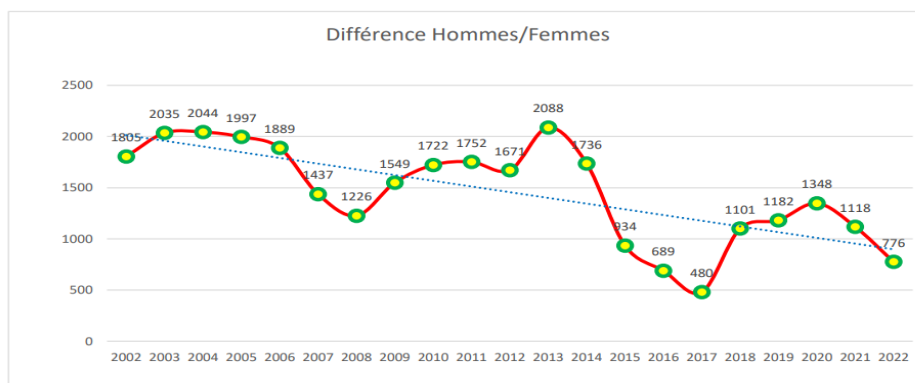
030 CD ATHLE GARD *	3 635	4 019	3 909	3 103	79,38%
AS VILLENEUVE les AVIGNON			24 916	21 875	83,28%
					87,79%

L'Aveyron ne parvient pas à récupérer le niveau d'avant COVID. Il leur faudra insister sur des organisations Hors Stade, pour pouvoir retrouver une bonne partie de leurs licenciés.

L'analyse révèle que les départements urbains approchent ou dépassent même, pour certains, le niveau de l'année dernière.

- **L'analyse entre les pourcentages Hommes / Femmes licenciés** montre pratiquement la parité.

ANNEE	Différence Hommes/Femmes
2002	1805
2003	2035
2004	2044
2005	1997
2006	1889
2007	1437
2008	1226
2009	1549
2010	1722
2011	1752
2012	1671
2013	2088
2014	1736
2015	934
2016	689
2017	480
2018	1101
2019	1182
2020	1348
2021	1118
2022	776

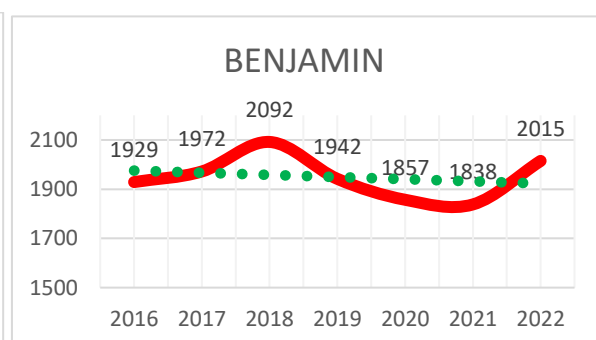
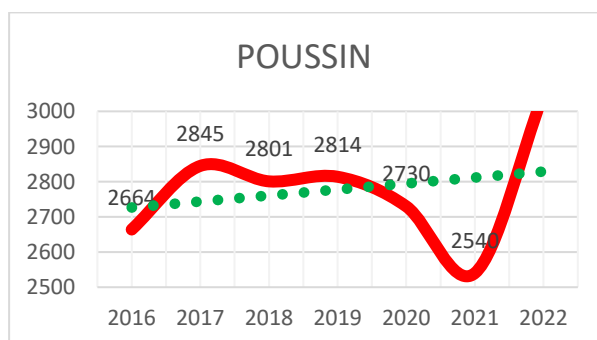
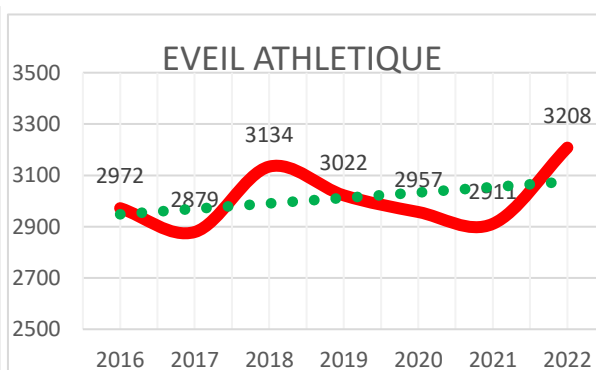
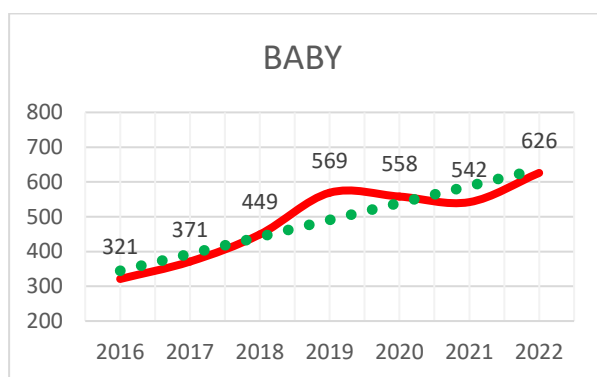


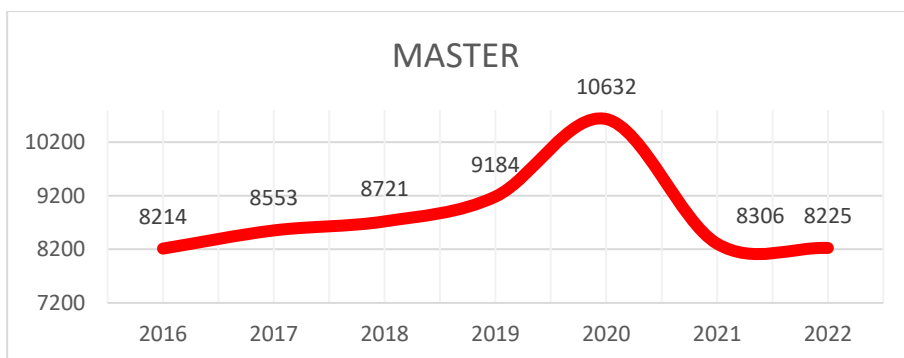
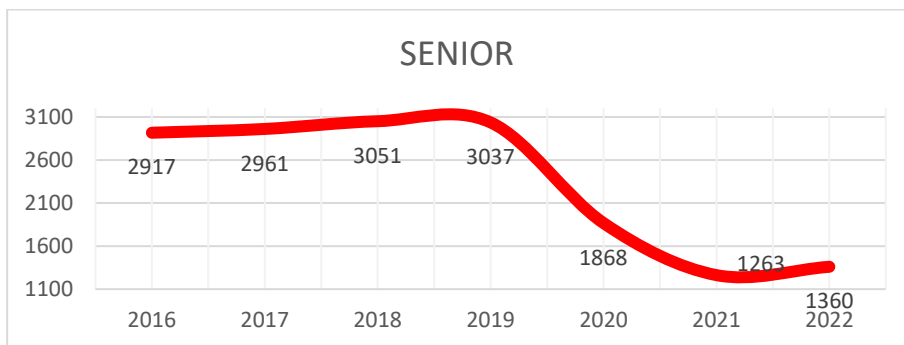
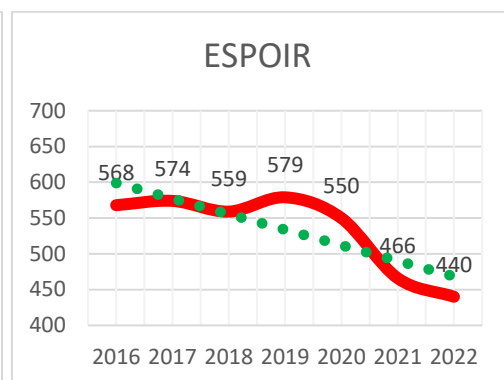
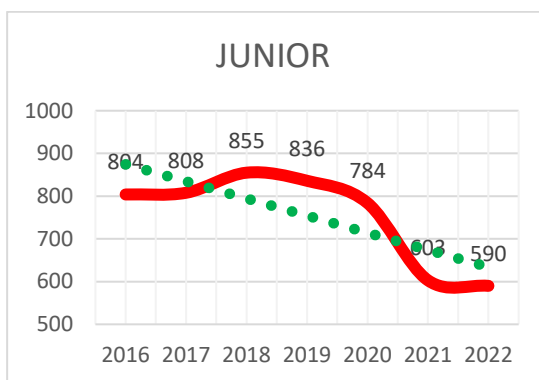
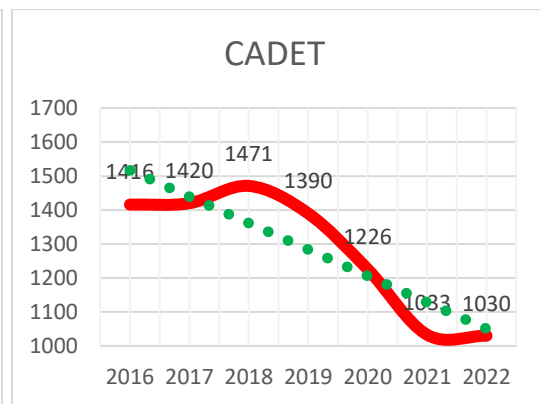
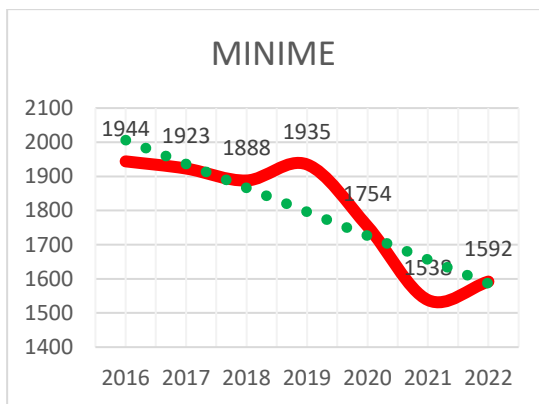
➤ **L'analyse par catégorie montre :**

- à partir des MINIMES, l'impact du COVID marque les prises de licences : les périodes sans compétition impactent la prise de licence, notamment au niveau du Hors Stade.
- Chez les jeunes, on profite d'un public qui cherche des activités en extérieur et qui vient de sports où le COVID a provoqué un arrêt d'activités plus conséquent (sports de salle).

**Les Clubs regorgent au niveau des licences « DECOUVERTE » : ils vont devoir innover en matière de formation d'entraîneurs et d'horaires pour pouvoir accueillir les flux conséquents des jeunes athlètes.**

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BABY	321	371	449	569	558	542	626
EVEIL ATHLETIQUE	2972	2879	3134	3022	2957	2911	3208
POUSSIN	2664	2845	2801	2814	2730	2540	3050
BENJAMIN	1929	1972	2092	1942	1857	1838	2015
MINIME	1944	1923	1888	1935	1754	1538	1592
CADET	1416	1420	1471	1390	1226	1033	1030
JUNIOR	804	808	855	836	784	603	590
ESPOIR	568	574	559	579	550	466	440
SENIOR	2917	2961	3051	3037	1868	1263	1360
MASTER	8214	8553	8721	9184	10632	8306	8225





### 3- ASSEMBLEE GENERALE LAO :

#### Samedi 26 MARS à « CAP DECOUVERTE » (81450 LE GARRIC)

- Le site présente un avantage confortable, puisque TOUT peut être fait sur place (salles de réunion adaptées, restauration...)
- Une invitation à tous les récipiendaires qui ont été nommés ces 2 dernières années, notamment pour les médailles fédérales non distribuées, devra être envoyée. Pour ne pas impacter l'ordre du jour de l'AG, la remise se fera par appel des récipiendaires selon la couleur du métal des médailles.
- Il est donc mis en place un **Comité Directeur entre fin janvier et première quinzaine de février (la date de convocation sera affinée dans les prochains jours) pour préparer l'Assemblée Générale.**

### 4- DEPLACEMENT DES DELEGUES à l'Assemblée Générale de la FFA les 22/23 avril à Mulhouse

Une étude pour un déplacement collectif a été faite. L'analyse des possibilités de déplacement en avion ou en train, ont abouti à la proposition **d'un déplacement en train à partir de Nîmes.**

Le TRAIN NÎMES / MULHOUSE permet un déplacement plus direct, pour 6h de trajet.

Le covoiturage depuis Toulouse sera mis en place.

### 5- COMPTE-RENDU DU RASSEMBLEMENT A JUVIGNAC, les 6 et 7 novembre : (annexes I et II)

200 personnes ont été invitées et seulement 120 d'entre elles ont répondu. Mais ce ne sont que 40 qui furent présents, dont une majorité de l'ex Languedoc et trop peu de personnes de l'ex Midi-Pyrénées.

Dans l'assistance, étaient présents Victor BOUOPDA ZOCK, Tidiane CORREA, Richard DESCOUX, Léandre STANIS et Luc VIUDES.

**Force est de constater, que les personnes ont du mal à aller dans des lieux « éloignés » de leur domicile.**

#### Ressortent de la première matinée de travail (le samedi):

- Le besoin de retrouver des activités et des suivis autre qu'un stage à Pâques.
- Le besoin de changer d'orientation et de proposer un nouveau dynamisme
- Que la LAO va vivre dans quelques mois un virage : les cadres techniques d'Etat qui assuraient jusqu'à présent le dynamisme des Ligues vont partir en retraite. Il faut dès à présent trouver d'autres personnes pour assurer toutes ces tâches.
- Qu'il faut éviter de se mettre des limites et qu'il faudra s'attacher aux besoins athlétiques pour relancer le secteur et la dynamique des licenciés. La LAO devra faire en sorte de trouver des solutions pour que les projets proposés puissent aboutir, dans un souci de retrouver des résultats sportifs de meilleurs niveaux.

- L'entité des entraîneurs s'appellera désormais : GTO - (Groupe des Techniciens Occitans).  
**L'après-midi**, des groupes par spécialités se sont constitués (Epreuves Combinées, sprint/haies, sauts, lancers et ½ fond).  
Les personnes ont envie de se retrouver auprès de toutes ces catégories de Mi à SE.

Le dimanche : Travail axé sur la formation des entraîneurs.

Il est fait le constat que la Formation par l'OFA ne facilite pas le travail pour former des entraîneurs.

- Remise en route d'opérations de formations et réflexions : Comment pallier au départ en retraite de Luc Viudes, qui pour l'heure ne sera pas remplacé par l'Etat.
- Des REFERENTS sont nommés pour organiser les suivis et la coordination des différentes spécialités :
  - SPRINT/ HAIES : Stanis LEANDRE
  - SAUTS : Jocelyn PIAT
  - EC : Marisa de ANICETO et Patrick FAUGER
  - LANCERS : Luc VIUDES
  - ½ FOND – MARCHÉ : Sophiane ALKHALIKI

La formation est un secteur qui a besoin d'être consolidé. Les absences de Sébastien GAMEL et d'Yves GOUYEN ont pesé, bien que la présentation ait été complètement assurée par Luc VIUDES.

**EN CONCLUSION : BEAUCOUP DE PISTES ont été lancées lors de ce rassemblement, ce qui montre qu'un nouvel élan peut être espéré.**

➤ **COMMENTAIRES / DISCUSSIONS DU COMITE DIRECTEUR :**

**Marc DELAY** : souhaiterait que la marche et le demi-fond soient séparés. Le doublement des responsables sur les spécialités pourrait être source de blocages.

Il fait part également du **besoin d'avoir des élus pour coordonner tout l'administratif** notamment pour les rassemblements.

**Bénédicte ROZE** : propose que l'on mette **Marisa comme « Référente MINIMES »**.

**Plusieurs membres** demandent qu'un **message DSI soit envoyé aux clubs pour demander les besoins en formation entraîneurs !**

**André OLIVE** : propose d'anticiper sur la situation de la LAO, lorsque Luc VIUDES, Directeur de la Formation des cadres d'entraînement fera valoir ses droits à la retraite durant l'été 2022. La mise en place de la saison 2022-2023 nécessite cette préoccupation d'une manière cruciale, sous peine d'avoir un temps de retard. Dans les solutions envisagées, figure **le recrutement d'une personne pour qu'il lui soit affecté des missions sur ces formations ENTRAINEURS.**

Comme cette personne serait aussi amenée à gérer tout l'administratif de la plateforme OFA, cela permettrait de désengorger le travail du secrétariat de la LAO et des bénévoles, et d'assurer un **meilleur suivi des différentes formations.**

Le financement de cet emploi est à l'étude (ajout d'un 1€ sur la part des licences pendant 3 ans sembleraient être un moyen de prendre en charge cet emploi et les moyens de fonctionnement afférents). Cela nécessite une étude approfondie.

Par ailleurs, ce recrutement permettrait également de solutionner la gestion du centre d'entraînement actuellement implanté sur le CREPS de TOULOUSE.

**Pierre OLIVE** : pense qu'il faudrait que l'embauche de cette personne se fasse rapidement, **pour qu'elle puisse travailler avec Luc Viudes cette année** afin de pouvoir se préparer au travail de gestion des formations d'entraîneurs (le mois de janvier est évoqué).

**VOTE :**

**AFIN DE PREPARER L'AVENIR, il est proposé au Comité Directeur l'EMPLOI D'UN COORDONNATEUR DE LA FORMATION CADRES d'ENTRAINEMENTS. ÊTES VOUS FAVORABLES A CETTE MESURE ?**

CONTRE : 0

ABSTENTION 0

POUR : 20

- **Le Comité Directeur donne mission au Directeur de Ligue de mettre en place ce recrutement (déclaration, définition avec une équipe de recrutement de la fiche poste, entretien d'embauche ...)**

TÂCHE	QUI FAIT ?	ECHEANCE
Mettre en place le recrutement	ERIC ALBERT	
Mettre en place la fiche de POSTE	YVES GOUYEN Eric ALBERT Marc DELAY Janine COURTADE Elisabeth LAGIER	
Début d'emploi, poste évolutif dans les tâches en fonction des besoins LAO		JANVIER ?



## 6- INTERVENTION D'Eric ALBERT sur l'Organisation du stage de décembre

**Eric Albert, ayant voix consultative au sein du Comité Directeur, fait part des travaux réalisés concernant le stage cité en référence.**

Il précise qu'il parle avec l'accord des techniciens, suite au travail réalisé ces deux dernières semaines entre les techniciens et les employés de la LAO.

- Rassemblement du stage de 18 au 22 décembre : 200 athlètes vont être invitées.
- Lieu du stage : BOMPAS
- 1<sup>er</sup> devis établi cette semaine se chiffre à 28 000 € (pour une invitation de 115 personnes pour 4 nuits)

**Le Comité Directeur propose le rassemblement pour 60 athlètes, 15 cadres d'entraînement.**

Les coaches personnels seront invités en journée de préférence, pour assister aux activités proposées lors de ce stages.

Pour aider dans le travail de réflexion des membres du Comité Directeur, le groupe GTO propose de mettre en place différents niveaux de recrutements, afin de limiter le trop grand nombre d'athlètes qui auraient envie de participer.

- PROPOSITIONS DE LA DECLINAISON DU SUIVI D'ATHLETES EN 4 niveaux
  - Niveau 4 : Prise en compte des MINIMES pour PREPARER L'AVENIR DE L'ATHLETISME OCCITAN
  - Niveau 3 : Mise en place de seuils de performances (écrits) par les GTO (par spécialités)
  - Niveau 2 : Réservation aux qualifiés aux France à Année -1 et les MINIMES 2 (objectif 2028)
  - Niveau 1 : Athlètes inscrits sur la Liste ministérielle

Il est alors proposé la mise en place de suivis différenciées : nombre de jours, nombre de stages par an....

### REACTIONS / DISCUSSIONS AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR

- Comment faire pour le Hors stade, pour établir des seuils de performances ?
- Comment financer le stage ? Participation des clubs maintenue ?
- Dans quel cadre inviter les entraîneurs, pour éviter les dérives de toutes sortes : Cela doit rester **UNE INVITATION** car ces stages et les suivis sont **faits par des responsables formés qui connaissent pleinement leur travail**, et qui ont prévu les plans de ces rassemblements.

(L'entraîneur peut indiquer aux techniciens du rassemblement où l'athlète en est de son plan d'entraînement mais en aucun cas imposer ses desiderata).

**VOTES :**

**Est-ce que le principe de niveaux, présenté ici, peut être retenu pour l'organisation des actions envers les athlètes ?**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 20**

**Participation des clubs pour aider au financement du stage :**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 20**

Pour le montant de la participation, il sera indiqué un peu plus tard dans les travaux du Comité Directeur à propos de la circulaire financière.

**7- LE CALENDRIER**

➤ **CALENDRIER HIVERNAL :**

Il manquait la désignation du CROSS sur le Secteur EST : L'organisation se fera à ALES – le 6 février 2022

➤ **CALENDRIER ESTIVAL :**

Le positionnement est en cours jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre.

Les lieux d'implantation seront à l'ordre du jour de la CSO (visio) du jeudi 2 décembre.

• CIRCUIT DES MEETINGS LAO :

Un envoi aux clubs a été fait, cette semaine, pour connaître les organisations « meeting de clubs » qui pourraient faire partie du CIRCUIT LAO.

**Les clubs ont jusqu'au 10 décembre 2021 pour se positionner.**

• ORGANISATIONS de NIVEAU NATIONAL EN OCCITANIE :

- 12 Juin 2022- France de Montagne à ARRENS-MARSOUS
- 09 & 10 Juillet 2022 - France ESPOIRS 2022 à ALBI
- 16 & 17 septembre 2022 - Meeting TOULOUSE CAPITOLE PERCHE.

**8- COMMISSION MEDICALE :**

Le Docteur Louis PALLURE, membre du Comité Directeur de la LAO, a donné sa démission. Il est nécessaire de remettre en marche la Commission Médicale.

Le Président de la Commission Médicale n'est pas obligatoirement un élu.

Il est proposé au COMITE DIRECTEUR : Jules FONTAINE (kinésithérapeute) pour assurer cette présidence.

Il restera à renouveler le poste de Médecin du Comité Directeur, à élire lors de l'AG de la LAO.

**VOTE**

➤ **Acceptez-vous la proposition de nommer Jules FONTAINE à la tête de la COMMISSION MEDICALE ?**  
CONTRE 0 ABSTENTION 0 **POUR : 20**

**9- PRESENTATION DES MODIFICATIONS DE LA CIRCULAIRE FINANCIERE :**

- Base du tarif kilométrique passe à 38 cts
- Restauration sur compétitions : 13 euros pour les repas chauds et 10 euros pour les repas froids
- Indemnités « formateurs d'officiels ou de cadres fédéraux » : en présentiel 40 euros par demi-journée ; en visio-conférence : 10 euros / heure
- Participation 25 euros par jour /athlètes à la charge des clubs pour les stages / gratuité pour les athlètes sur Liste ministérielle, licenciés en OCCITANIE.
- Défraiement « encadrants » : 80 euros par jour
- Défraiement médical : 100 euros par jour dans les stages
- Couverture médicale sur compétition : 110 euros pour les médecins / 100 euros pour les kinés
- Athlètes hors ligue CNET : Facture réelle du CREPS (Opération financière blanche pour la LAO) - CRE : 500 euros / an
- Les déplacements hors Ligue, sont à régler au coup par coup avec le Président, avec un document écrit préalablement à l'action.

**VOTE :**

➤ **ACCEPTEZ-VOUS LES MODIFICATIONS APPORTEES A LA CIRCULAIRE FINANCIERE ?**  
CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 **POUR : 20**

**10- VIE DE LA LIGUE :**

- **Convention Salle VEYRASSI** : La convention prévoit la possibilité d'utilisation de la salle 2h/semaine, de novembre 2021 à mars 2022. . – **Montant 2 950 €**
- **La LAO s'est engagée dans le secteur du TRAIL.** Participation au salon du Trail du Trail des Templiers à MILLAU, courant Octobre. Ce fut une première expérience qui est à renouveler en l'organisant un peu mieux, y compris avec les services de la Fédération qui nous ont par trop ignoré. Merci à Patricia ALT, et à nos deux ADT, animateurs du stand durant ces trois jours.
- **Convention avec Cap Découverte** : entre le Conseil départemental du Tarn, la Fédération FFA, la collectivité locale de la communauté des Communes de Cap Découverte et le Comité d'athlétisme du Tarn.

- **Convention ville ALBI et Fédération FFA** accompagnée par les trois entités du Tarn ont signé une convention d'organisations d'événements athlétiques entre 2022 et 2024
  - >2022 : France Espoirs 9/10 juillet
  - >2023 : France 5km Route sur circuit Albi entre les deux tours Interclubs ?
  - >2023 : France Elites juin
  - >2024 : organisation de l'Assemblée Générale nationale.

**Avancée du projet de la SALLE D'ALBI** : Le dispositif dépendra de la hauteur de l'aide financière qui pourra être accordée ainsi que de la polyvalence de cette salle à plusieurs sports. Actuellement mise en place du cahier des charges selon les « besoins ».

- **ENTRETIENS ANNUELS** à Montpellier pour Jocelyn PIAT et Marisa DE ANICETO ont pu avoir lieu, sur Montpellier. Comme les années passées, ils ont été menés par Janine COURTADE.
- **ACHATS DE LAO** :
  - Salle de BOMPAS (qui nous accueille pour tous les Championnats LAO en salle, depuis 5 ANS)
    - ❖ Plateau de poids
    - ❖ Poteaux de perche
  - Jury :
    - ❖ Chasubles pour les jurys sur compétitions (dans le plan de relance post-Covid LAO)

➤ **PARTENARIAT FFA / CREDIT MUTUEL**

Dans le cadre du nouveau partenariat 2022-2024 entre la FFA et le Crédit Mutuel, l'accent a été mis sur le renforcement territorial du partenariat.

**Le Crédit Mutuel propose ainsi à l'ensemble des Ligues qui le souhaitent de bénéficier d'un partenariat régional avec le Crédit Mutuel Alliance Fédérale.**

Ce partenariat est proposé aux Ligues selon les modalités suivantes :

Contreparties (engagement de la Ligue)	Soutien financier
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Statut de Partenaire Principal de la ligue régionale et exclusivité sur le secteur bancaire.</li> <li>2. Gestion bancaire des comptes de la ligue</li> <li>3. Associations aux temps forts institutionnels dont Assemblée Générale</li> <li>4. Mise en relation avec les clubs du territoire</li> </ol>	<p><b>Contrat de 3 ans</b></p> <p>Soutien financier selon taille de Ligue (nombre de licenciés) :</p>

<p>Visibilité Crédit Mutuel sur les principaux Evènements (Championnats Régionaux)</p> <p>Association à la communication de la Ligue &amp; aux réseaux sociaux</p>	
> 40000	8 000,00 € / an
30000 - 40000	7 000,00 € / an
<b>20000 - 30000</b>	<b>6 000,00 € / an</b>
10000 - 20000	4 000,00 € / an
< 10 000	1000 à 2000€ / an selon taille ligue

**VOTE :**

<b>ETES- VOUS FAVORABLES AU CHANGEMENT DE BANQUE ?</b>		
CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0	POUR : 20

**5. COMPTE RENDU GROUPE « JEUNES JUGES » DE LA CRJ du 22 novembre 2021:**

Bonne participation des représentants CDJ de l'ensemble de la LAO.

- Réunion pour la mise en place du protocole Jeune Juge (pour les U14 et U16)
- Le jeune juge n'est pas un officiel, mais un athlète qui prend connaissance des règles (au niveau départemental) ou un athlète qui est confronté aux règles lors de sa pratique (au niveau régional). **Il doit être secondé par un tuteur.**
- Le moment de Formation idéal pour les Jeunes Juges est le DEFI ATHLE ou les stages d'athlètes qui permettront l'alternance entre un rôle d'athlète et l'autre en tant que juge.
- Certifications uniquement sur des compétitions avec un minimum d'épreuves et un jury qualifié. Pour le niveau départemental, ce sont les CDA qui assurent la formation et la certification des jeunes.
- Chaque jeune possède un livret pour faire marquer ses présences sur compétitions
- Contenu de l'examen jj 1<sup>er</sup> niveau : QCM généraliste et avoir >10.

Le référent départemental envoie les documents papier au référent régional qui est le SEUL à faire la saisie sur AFS.

- Contenu de l'examen JJ régional : Être JJD pour pouvoir passer l'examen.  
Examen théorique sur une spécialité, organisé lors de la journée de certification pratique sous la responsabilité du référent régional de la compétition.
  - QCM (vrai/faux – oui/non – choix multiples) pour 1/3 de l'examen sur 6 points
  - Questions ouvertes (réponses à rédiger) pour 1/3 de l'examen sur 7 points
  - Tableaux de classement ou caractéristiques des engins ou haies pour 1/3 de l'examen sur 7 points. Avoir un score > 12
- Certification sur une compétition estivale, sauf sur les Interclubs
- Contenu de l'examen JJ fédéral : Être JJR, et se présenter l'année suivante.  
Inscription auprès de la CRJ et du référent JJ qui organisera une formation en lien avec son tuteur.  
Examen lors de l'Equip'athlé Finale Nationale et des Pointes d'Or Nationale.

**VOTE :**

**Etes-vous favorables au nouveau protocole pour les Jeunes Juges d'Occitanie ?**

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

POUR : 20

**6. CNJ PLENIERE : 3 représentants de l'OCCITANIE (Compte-rendu par Bénédicte ROZE)**

- Bilan compétitions des U16 et de l'équip'athlé :  
Suites aux échanges et bilans envoyés par mails, il est proposé des modifications de règles
  - EQUIP'ATHLE N2 : une seule des 4 épreuves ne comptera pas dans les points équipe
  - Lors des étapes « Challenge » (hiver, printemps et automne) l'équipe sera constituée de 5 athlètes maximum par épreuves et par sexe.
  - Lors de la Finale on restera sur 1 athlète par épreuve et par sexe

**7. COT NATIONALE : (Pierre OLIVE et Elisabeth LAGIER)**

Lors de cette réunion, ont été évoqués les points suivants :

- Le manque d'informations de la part de l'OFA aux référents régionaux : des modifications sont apportées perpétuellement au niveau des modules pour la préparation des jurys de compétition, et aucune notification n'est faite aux responsables des ligues.

Il faut sans cesse aller à la pêche aux infos, et il n'y a rien de définitif, puisque des changements sont très souvent faits.

Il est aussi notifié l'absence de retours et de réponses aux questionnements soulevés par les référents régionaux.

➤ Les certifications :

- Pour les certifications d'assistants, la COT Régionale donne un avis Favorable ou défavorable
- Pour les certifications de Juges et chef Juges, c'est une unité pédagogique au niveau de l'OFA, qui se réunit tous les 3<sup>e</sup> jeudis du mois, qui valide les certifications.

➤ Les nouvelles règles : des précisions ont été apportées, et notamment sur la règle du franchissement des haies.

➤ Les règlements sportifs seront désormais compilés en 1 seul livret.

**MODIFICATION DU QUORUM EN COURS DE CE COMITE DIRECTEUR :**

**Alexandre BONACORSI, porteur du pouvoir de Sébastien GAMEL, doit quitter les travaux pour raison personnelle.**

**Les voix exprimées sont désormais portées à 11 et les pouvoirs représentent 7 voix.**

**8 - ACTIONS ET PROPOSITIONS DE LA COMMISSION RUNNING REGIONALE - CRR : (José DE OLIVEIRA)**

- Afin de valoriser les organisations post COVID entrant dans le plan de relance, la CRR avait proposé le **remboursement des courses et cross labellisés de 2021** par la ligue.

Cette mesure exceptionnelle a donc été mise en place, ce qui représente la somme de **7 305€**, qui se découpe en 6 525 € sur les courses Hors Stade et 780€ de label sur les cross.

TRAIL DU LOU	150
LA TUQUE	300
TOURNEFEUILLE	675
24 H D'ALBI	375
LA MERIDIENNE	450
LES FOULEES D'ALES	675
LOURDES TARBES	450
TRAIL DU PASTEL	150
MARATHON D'ALBI (remplacé par ALBI COURT CIRCUIT)	900
MARATHON DE MONTAUBAN	1 475
10 KM DE BLAGNAC	675
LA CETTOISE	250
	<b>6 525 €</b>

CROSS ANDRE HUBERT	300 €
CROSS BAGNOLS SUR CEZE	120 €
CROSS DE LA CITE	120 €
CROSS DE FIGEAC	120 €
CROSS DE BLAGNAC	120 €
	<b>780 €</b>

- La deuxième mesure qui a été évoquée dans le plan de relance du Hors Stade, concerne LES CHAMPIONNATS REGIONAUX HORS STADE :
- **PREMIERE PROPOSITION** : Mettre la gratuité des engagements sur nos championnats pour TOUT LICENCIE COMPETITION.

L'organisateur s'engage à faire l'engagement GRATUIT pour les licenciés qui s'engagent sur les championnats régionaux Hors Stade.

La LAO reverse alors le montant des engagements de ces licenciés « gratuits » pour compenser la perte.

Cette mesure se veut un moyen pour la reprise de licences pour les athlètes fréquentant les Championnats Hors Stade.

La retombée de la mesure voudrait permettre l'augmentation des licenciés Hors Stade vers des licences COMPETITIONS, et pourrait profiter aux clubs de l'Occitanie.



Etude du montant à charge pour la LAO : (étude sur les 2 dernières années où ces épreuves ont pu avoir lieu)

LIEU	Nbr participants	Licencié OCC	COMP	Montant engagement	TOTAL
10 KM TOURNEFEUILLE	757	101		12 €	1 212 €
SEMI MARATHON NIMES	1268	133		22 €	2 926 €
MARATHON MONTAUBAN	241	119		35 €	4 165 €
100 KM MILLAU	1015	47		85 €	3 995 €
24H ALBI	83	10		55 €	550 €
EKIDEN ALBI	401	33		72 €	2 376 €
TRAIL COURT DU LOU	125	20		17 €	340 €
TRAIL LONG GRUISSAN	324	36		35 €	1 260 €
MONTAGNE LA TUQUE	220	54		12 €	648 €
					<b>17 472 €</b>

En lisant le tableau, on se rend vite compte, que les licenciés COMPETITIONS, participants à ces courses SUPPORT des championnats, ne représentent qu'une faible partie des engagés !

**Cette proposition est un GESTE VISIBLE PAR LES LICENCIES.**

- **DEUXIEME PROPOSITION** : Il est proposé de rembourser les LABELS DES COURSES SUPPORT DES CHAMPIONNATS REGIONAUX HORS STADE

Le montant calculé s'élève à **21 350€**.

**Dans ce cas de figure, c'est un GESTE POUR L'ORGANISATEUR, LE LICENCIE NE LE VERRA PAS !**

**VOTE :**

Pour 2022, quelle formule pensez-vous qu'il faudrait mettre en place :

1- Engagements gratuits pour les licenciés COMPETITION lors de l'engagement sur ces Epreuves Support Championnats Régionaux ?

**CONTRE : 2                      ABSTENTION : 4                      POUR : 12**

2- Rembourser les labels de ces courses ?

**CONTRE : 9                      ABSTENTION : 6                      POUR : 3**

**Le Comité Directeur choisit donc, que les organisateurs de ces courses, support des Championnats LAO, pratiqueront la gratuité de l'engagement pour tout licencié COMPETITION de la région « Occitanie ».**

**(Nécessité d'une convention avec l'organisateur – Rédaction de la convention à effectuer).**

- **Comment sont choisies les organisations support de ces Championnats ?**

Lors de la plénière de la CRR, avec l'ensemble des Présidents des CDR sont choisis les championnats d'Occitanie de l'année.

- **Comment sera visible cette mesure et portée à la connaissance de tous ?**

Ensuite, chaque organisateur s'engagera à mettre sur ses flyers

**« CHAMPIONNAT D'OCCITANIE,  
GRATUIT POUR LES LICENCIES COMPETITION EN OCCITANIE »**

- **Comment la ligue pourra-t-elle avoir le contrôle d'un tel engagement de l'organisateur ?**

La ligue, elle, publiera sur le site cette information, chaque fois qu'une organisation support sera notifiée.

Elle se permettra de faire des contrôles auprès des athlètes, pour voir si la mesure a bien été mise en place.

Si le règlement n'est pas respecté, le remboursement ne sera pas fait et l'organisateur perdra son label l'année suivante.

**En plus de ces mesures, la CRR propose de doter d'un maillot, le champion régional d'OCCITANIE, AU SCRATCH, HOMME ET FEMME – et hors Cross - sur chacun des championnats (21 km, Marathon, Semi-Marathon...) aux couleurs de la LAO.**

**VOTE :**

**Êtes-vous favorables à la remise d'un maillot pour le champion régional, selon les modalités exposées ci-dessus ?**

**CONTRE : 11**

**ABSTENTION : 2**

**POUR : 5**

**QUESTIONS DIVERSES :**

- A PROPOS DU DEBUT DE SAISON SPORTIVE :

**> début de saison : au 1<sup>er</sup> septembre ?**

\* Le souci actuel est que les clubs doivent expliquer en début d'année le fonctionnement\* de notre particularité nationale sur le changement de catégorie au 1<sup>er</sup> novembre, alors que pour le sport scolaire, les catégories sont définies en septembre, selon l'année scolaire.

\* Il est nécessaire d'expliquer qu'au bout de 2 mois, le changement de catégorie nécessite les changements d'engins, une variation des haies... etc. La saison a à peine commencé, que déjà s'opère un changement. Le démarrage direct dans la catégorie serait une meilleure chose, compte-tenu qu'un démarrage au 1<sup>er</sup> novembre n'est lié à aucune progressivité pédagogique (les délais sont trop courts).

Ces deux types de déclaration amènent une certaine incompréhension pour les athlètes et leur famille, et rendent parfois compliquées les explications fournies par les dirigeants.

\* Les demandes de subventions, elles aussi arrivent en septembre/octobre, donc à la reprise de l'activité, après l'arrêt estival. Il s'agit complètement d'une nouvelle saison dans l'esprit des dirigeants.

\* Les fonctionnements des challenges proposés s'étalent eux-aussi sur l'année « scolaire ».

**VOTE :**

**Le Comité Directeur est-il favorable à la modification du début de saison pour les porter au 1<sup>er</sup> septembre ?**

CONTRE : 2

ABSTENTION : 2

POUR : 14

**-A PROPOS DU MATERIEL DE COMPETITION et pour attirer des juges jeunes (proposition de la COT REGIONALE par l'intermédiaire de Chantal DUPRAT) :**

**Proposition de l'achat d'un EDM :** proposition d'un devis de 2 200 €

➤ Des interrogations s'installent parmi des membres du COMITE DIRECTEUR et les INVITES :  
Comment un tel appareil peut-il être à ce prix-là ?

Le devis est-il un véritable devis ?

Qui va mettre en place l'EDM et le configurer pour qu'il soit opérationnel ?

➤ Cette demande de matériel spécifique amène la remarque de la part de Bénédicte ROZE :

Pour valoriser nos compétitions, pourquoi ne pas envisager une centrale de faux-départs ?

« Il existe un trop grand écart entre les habitudes des jeunes athlètes sur les courses et leur adaptation aux conditions sur les grands rendez-vous, notamment les France... »

L'achat d'un tel appareil a un coût fort élevé, et le Président fait remarquer que la non maîtrise de l'appareil « centrale de faux-départs » fera perdre trop de temps sur nos championnats pour un bénéfice peu élevé pour nos athlètes.

Les discussions donnent lieu à une perte d'importance à apporter à la demande de la COT régionale, pour l'achat d'un EDM. Cathy TRAUCHESSEC essaie de relancer la discussion. Mais le débat est ramené sur la centrale des départs.

**Il est alors noté que la demande pour l'achat d'un EDM sera étudiée avec le devis en main, et la connaissance des réponses aux questions notées lors des débats.**

**-MOYENS DE DEPLACEMENT AUX MUREAUX POUR LA COUPE DE France de CROSS DES MINIMES :**

- Il faudrait faire les réservations en matière d'hébergement à proximité des Mureaux, le plus rapidement possible. Actions par LE SECRETARIAT LAO
- Pour le déplacement, plusieurs devis ont été réalisés par Elodie Salas (secrétaire de la LAO) en avion (2 compagnies différentes), en train ou en bus.

Dans le cas du déplacement en train ou en avion, il faut penser ensuite à la location de 3 mini-bus (à Paris) pour aller sur les Mureaux.

Le Comité Directeur ne conçoit pas le déplacement en BUS pour aller aux Mureaux. La fatigue engendrée hypothèquerait le résultat sportif.

Le problème de l'avion c'est le temps de réservation anticipé (24 jours avant), le fait que les billets sont nominatifs, or notre sélection ne sera effective que 15 jours avant la coupe de France de cross.

- **Il est donc acté le choix du départ par la SNCF**, avec la volonté de rassembler tout le monde en un endroit commun pour le départ (TOULOUSE ou MONTPELLIER).

**Effectif prévisionnel :**

**1 équipe H et 1 F (= 16 athlètes) + 2 techniciens et 2 élus.**

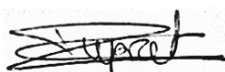
José de OLIVEIRA sera le représentant élu Homme ; trouver une féminine pour compléter la délégation.

**-CHAMPIONNATS OCCITANIE en salle des MASTERS :**

Le Président de la Commission des MASTERS propose que soit accepté pour les courses dont le départ se fait en starting-blocks, lors de ces championnats Masters, la mesure de souplesse suivante :

**Les Masters H ou F de plus de 50 ans auront la possibilité de prendre leur départ debout.**

Fin de séance : 17h10.



LIGUE  
D'ATHLETISME  
D'OCCITANIE  
Pyrénées - Méditerranée  
7 Rue André Citroën  
31130 BALMA  
Tél : 05 34 25 80 30  
secretariat.lao@orange.fr

**Chantal DUPRAT**  
Secrétaire Générale

06 33 23 91 50

LIGUE  
D'ATHLETISME  
D'OCCITANIE  
Pyrénées - Méditerranée  
7 Rue André Citroën  
31130 BALMA  
Tél : 05 34 25 80 30  
secretariat.lao@orange.fr



André OLIVE

**André OLIVE**  
Président

06 16 19 31 32

**ANNEXE - SYNTHESE DES TRAVAUX ET DES TÂCHES A EFFECTUER :**

TÂCHE	QUI FAIT ?	DATE / ECHEANCE
<b>Mettre en place</b> du recrutement d'un emploi de coordinateur des Cadres Techniques, + <b>Définition de la Fiche de Poste et recrutement</b>	ERIC ALBERT  Eric Albert, Yves Gouyen, Marc Delay, Janine Courtade, Elisabeth Lagier	JANVIER ?
<b>Affiner le DEVIS du stage de Décembre</b> , selon décisions CD du 27/11/2021 60 athlètes, 15 cadres  <b>Invitations aux entraîneurs</b> pour présence sur journée	SECRETARIAT LAO (Elodie SALAS + Eric ALBERT)	Cette semaine/début semaine prochaine
<b>Déplacement au MUREAUX pour la COUPE DE France DE CROSS MINIMES</b>  <b>Réservation tickets de trains + logement de la délégation</b>	SECRETARIAT LAO (Elodie SALAS)	Dès cette semaine
Fixer la date du prochain <b>COMITE DIRECTEUR de la LAO</b> (Préparation de l'AG du samedi 26 Mars à CAP DECOUVERTE)  Avertir les membres du COMITE DIRECTEUR	André OLIVE + Exécutif Opérationnel  Secrétaire de la LAO	Fin janvier / première quinzaine de février 2022  Dès la décision de date
<b>CALENDRIER ESTIVAL</b> -Recensement des propositions des clubs pour organisation des compétitions  -circuit des meetings : recensement des propositions de club	Elodie SALAS (recensement des courriels reçus au secrétariat)	Pour le 1 <sup>er</sup> décembre 21  Pour le 10 décembre 21
<b>APPEL à CANDIDATURE</b> pour le POSTE RESERVE DE MEDECIN POUR LE COMITE DIRECTEUR  <b>CONVOCAION POUR L'AG</b> du 26 mars 2022	SECRETARE GENERALE + PRESIDENT	30 jours avant l'AG donc avant le 26 février 2022